

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1490/SG/IAM prescrivant la fermeture provisoire d'un magasin à usage de boucherie-charcuterie et commerce d'alimentation et de traiteur

n° 74-1490/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

26 septembre 1974

Numéro JO

n° 19 du 10/10/1974

Date du numéro

10 octobre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Le commerce la « Boucherie Parisienne », sis rue d'Ethiopie, exploité par M. Maurice Courty, sera fermé temporairement pendant la durée des travaux et réaménagement à exécuter conformément aux prescriptions indiquées dans les rapports coœ joints susvisés, Cette mesure sera maintenue tant que la remise en ordre globale n'aura pas été effectuée et dûment constatée par procès-verbal conjoint des trois services mentionnés ci-dessus. Ce délai court pour compter du jour qui suit la date de notification de la présente décision. Art. 2. — La présente décision, qui fera l'objet d'une publication selon la procédure d'urgence, sera enregistrée, publiée et exécutée partout où besoin sera.